



AEB, c/o Forum des Associations  
3, Avenue des Pages  
78110 Le Vésinet

**Nom de la liste candidate : Le Vésinet au Cœur**  
**Nom de la tête de liste : Stéphanie Cabossioras**

## **ELECTIONS MUNICIPALES LE VÉSINET 2026**

### **QUESTIONS D'AEB AUX CANDIDATS**

*Les membres d'AEB souhaitent connaître les positions des différents candidats sur les points ci-dessous.  
Une réponse aussi précise que possible et compatible avec les finances de la commune sera appréciée.  
Ces réponses seront publiées sur le site d'AEB.*

#### **URBANISME**

- 1. Soutenez-vous pleinement le PLU et le SPR actuels, garants de l'identité du Vésinet, et vous engagez-vous à les défendre face aux pressions de densification ou aux recours ?**

Nous soutenons pleinement le PLU et le Site Patrimonial Remarquable (SPR), qui sont les garants de l'identité unique du Vésinet. Nous nous engageons à les défendre fermement face aux pressions de densification et à exercer tous les recours nécessaires en cas de remise en cause de ces protections. De plus, je compte redéposer l'amendement à la loi SRU que j'avais déjà déposé en 2022.

- 2. Plus précisément, souhaitez-vous une densification plus forte du Vésinet (hauteurs, divisions de parcelles, densité, etc.) ou défendez-vous la préservation stricte du site classé ?**

Nous défendons une préservation stricte du site classé, et donc une limitation claire de la densification qui est déjà inscrite dans le règlement de l'AVAP et le règlement du PLU, ainsi que des hauteurs et des divisions de parcelles. Les projets nouveaux, quels que soient leurs porteurs, devront respecter une exigence architecturale élevée, la cohérence paysagère de la ville-parc, et respecter également des standards environnementaux exigeants.

- 3. Comment comptez-vous améliorer l'accès des Vésigondins à leurs droits et obligations en matière d'urbanisme, et renforcer la culture du respect du site et du patrimoine ?**

Nous renforcerons la pédagogie et l'accompagnement des habitants : information claire, meilleure lisibilité des règles, dialogue renforcé avec les services municipaux et diffusion d'une véritable culture du respect du patrimoine. Aussi je souhaite assouplir l'accès aux services de l'urbanisme, de sorte que les habitants puissent facilement prendre rendez-vous pour une consultation pour leurs projets et rencontrer également, en cas de besoin, l' élu délégué à l'urbanisme

**À combien de logements sociaux vous engagez-vous concrètement sur la prochaine période triennale, compte tenu des obligations SRU ? Conservez-vous les emplacements réservés actuels ?**

Nous nous engageons à limiter les programmes de logements sociaux à 30/40 % maximum par opération conformément au PLU actuel, avec une priorité donnée aux programmes mixtes, incluant donc du logement en accession privée. Les emplacements réservés existants seront réexaminés, au regard de leur pertinence urbaine et patrimoniale. A cet égard, le projet prévu au-dessus de la poissonnerie rue Joffre (emplacement réservé) sera lancé au plus vite, avec des locaux commerciaux en pied d'immeuble, l'EPFIF disposant déjà, selon nos informations, de la maîtrise foncière nécessaire, sans attendre que la parcelle voisine soit acquise, comme c'est le cas actuellement.

- 4. Quelle est votre position sur le projet de Pension de famille, boulevard Carnot ?**

Depuis l'annonce de ce projet par l'adjointe à l'urbanisme, notre position sur ce projet de foyer social est claire : stopper ce projet. Depuis trois ans, je travaille sans relâche avec mon équipe pour le faire échouer. Nous avons soutenu les parents d'élèves des écoles Cygne et Pasteur dans leurs actions. Nous avons déposé deux recours contentieux, l'un contre le permis



AEB, c/o Forum des Associations  
3, Avenue des Pages  
78110 Le Vésinet

de construire, l'autre contre la subvention de 200 000 euros versée par la ville au bailleur social (le Tribunal Administratif a été saisi à notre initiative et n'a pas communiqué de date d'audience).

Grâce à nos actions, nous avons pu bloquer le projet jusqu'à ce jour. Le maire entretient une forte opacité sur l'état d'avancement de la cession de la parcelle, ainsi nous n'avons pas de certitude à ce jour sur l'état du dossier.

Juste après l'élection, si nous sommes élus, nous mettrons fin au projet de foyer social. Cette parcelle doit bénéficier aux enfants des écoles Cygne et Pasteur, afin qu'ils puissent disposer d'espaces pour l'accueil de loisirs et le sport.

**5. Quelles mesures politiques fortes entendez-vous prendre pour renforcer encore la protection du site classé et la qualité architecturale du Vésinet ? En particulier, comptez-vous agir pour que la loi SRU soit adaptée aux contraintes des communes dont une partie importante du territoire est fortement protégée, comme au Vésinet ?**

Je poursuivrai et amplifierai l'action déjà engagée pour adapter la loi SRU aux communes fortement protégées. Un amendement a déjà été voté au Sénat ; je continuerai à agir au niveau parlementaire pour qu'il soit définitivement adopté. Mon texte est prêt.

**6. Dans 3 ans, quelle sera votre position quand reviendra la question de l'intervention de l'intercommunalité dans l'urbanisme des communes par un PLU ou un plan de l'habitat au niveau intercommunal ?**

Nous défendrons le maintien des compétences d'urbanisme au niveau communal, afin de préserver les spécificités du Vésinet. Toute évolution devra garantir une réelle capacité de décision locale.

.....

## **AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET DES PÔLES DE CENTRALITÉ**

**1. Réaménagement du centre-ville : quelle est votre position vis-à-vis du projet actuel : arrêt complet, redémarrage ? Quels moyens d'action envisagez-vous pour soutenir et développer les activités commerciales ?**

Je suis clairement opposée au projet actuel et avec mon équipe et les associations nous sommes parvenus à le faire échouer. Le projet, qui excluait la place du marché, prévoyait un réaménagement, avec suppression de places de stationnement, de la rue Thiers, des places de l'Eglise et de la gare, des rues Foch et Galliéni, pour un coût total de plus de 8 millions d'euros HT, et ne correspondait ni aux attentes des habitants maintes fois exprimées, ni à celle des commerçants, ni aux priorités et aux possibilités financières de la ville. Le permis d'aménager autorisant ces travaux sera donc retiré.

Nous souhaitons relancer un projet réaliste, concerté et financièrement soutenable, en rupture avec les méthodes précédentes. Le soutien au commerce reposera sur l'amélioration de l'accessibilité, un stationnement facilité, l'animation régulière du centre-ville, l'usage du droit de préemption sur les commerces vacants et un dialogue renoué avec les commerçants.

**2. Place du Marché : quelle vision portez-vous pour sa requalification : espace public apaisé et végétalisé, ou maintien d'une présence automobile significative en surface ou en sous-sol ?**

Notre projet prévoit un vaste espace couvert dédié au marché, inspiré d'une halle de type Baltard, afin de protéger à la fois les commerçants et les clients des intempéries, tout en respectant l'identité patrimoniale du Vésinet. Cette halle s'inscrit dans un projet global comprenant également une halle gourmande accueillant des commerces de bouche permanents, une brasserie et un café solidaire ; des terrasses pour cafés et restaurants ; un kiosque à musique ; une grande aire de jeux végétalisée et inclusive.

Le projet est conçu comme ambitieux mais raisonnable, concerté avec les habitants, commerçants et associations, et compatible avec les capacités financières de la Ville. La rénovation de la place du marché constitue le projet prioritaire du mandat.

o **Calendrier** : lancement dès le début du mandat (création d'un comité de pilotage, concertation, travaux préparatoires)

o **Montant** : volontairement maîtrisé ; un projet raisonnable est envisagé, compte tenu de l'état des finances communales



AEB, c/o Forum des Associations  
3, Avenue des Pages  
78110 Le Vésinet

o **Financement** : recours à des partenariats public-privé, recherche systématique de subventions, mécénat et autofinancement progressif, afin d'éviter un équipement entièrement à la charge de la Ville.

Le projet est réaliste, il a déjà été concerté et il le sera dans sa mise en œuvre, et il est financièrement soutenable.

Pour le dessous, notre projet prévoit la rénovation, la modernisation et l'agrandissement du parking en sous-sol de la place du marché.

L'objectif est triple :

- faciliter l'accès au centre-ville et aux commerces ;
- réduire la pression du stationnement de surface ;
- améliorer la lisibilité et le confort d'usage (signalisation, sécurité, accessibilité).

Ce parking rénové est une composante essentielle de la redynamisation du cœur de ville.

**3. Rond-Point de la République : quelle stratégie d'aménagement souhaitez-vous pour ce carrefour névralgique de la ville ? Quels sont vos moyens d'action pour obtenir sa refonte ?**

Le rond-point de la République sera réaménagé, en lien avec le Département, pour améliorer la sécurité, la lisibilité et l'intégration des mobilités douces. Le planning de cette rénovation dépend du maître d'ouvrage à savoir le Conseil Départemental, mais c'est une de nos priorités pour cette mandature.

**4. Quartier des Charmettes : quelle est votre ambition : simple rénovation, ou véritable revalorisation de son rôle de centralité ?**

Nous souhaitons une véritable revalorisation de ce quartier, avec une amélioration des circulations douces et une dynamisation du marché et des commerces.

**5. Gare du Vésinet-Centre : comment souhaitez-vous transformer le parvis de la gare, pour répondre aux enjeux de mobilité, de commerce et de cadre de vie ?**

Nous souhaitons un parvis plus lisible, plus sûr et plus accessible : sécurisation des cheminements, amélioration du stationnement vélo, soutien aux commerces et réparation des ascenseurs.

**6. Ilot des Courses : quelle orientation défendez-vous pour son avenir ? Approuvez-vous la récente modification du PLU ? Comment comptez-vous traiter les conséquences de sa densification sur la circulation, avec l'arrivée des véhicules des nouveaux habitants ?**

Nous serons extrêmement vigilants sur les conséquences de la densification. La volumétrie actuelle proposée apparaît raisonnable, mais fera l'objet d'une réunion de concertation avec les riverains. Cette volumétrie ne dit rien de la qualité architecturale des projets sur laquelle je serai particulièrement vigilante.

Afin d'éviter les squats des bâtiments actuellement à l'abandon, il convient que les projets puissent être réalisés rapidement sur les parcelles d'ores et déjà acquises par l'EPFIF pour le compte de la ville, sans attendre une maîtrise foncière totale. La gestion de la circulation fera l'objet de mesures spécifiques pour absorber les flux supplémentaires, avec priorité à la sécurité et à la tranquillité des riverains.

**7. Pôle Pasteur : quel est votre projet ?**

Nous souhaitons que l'aménagement de la parcelle du 113 bd Carnot comprenne la création de salles dédiées à l'accueil de loisirs et au sport scolaire, répondant aux besoins des familles et des établissements du secteur.

La création d'une crèche dans un nouvel immeuble mixte route de Croissy, dans le cadre d'une promotion sur le pôle Pasteur pourra être envisagée, à moyen terme.

**SECURITE**



AEB, c/o Forum des Associations  
3, Avenue des Pages  
78110 Le Vésinet

**1. Police municipale : comment comptez-vous en renforcer l'efficacité ?**

Nous prévoyons un ambitieux plan de recrutement de policiers municipaux et d'ASVP, des patrouilles renforcées, une présence accrue aux abords des écoles, la création d'une brigade à vélo et la mise en place d'un Centre de Supervision Urbain en lien avec les villes voisines.

**2. « Trame noire » : allez-vous la maintenir totalement, ou prévoyez-vous de l'adapter aux situations particulières ?**

Je souhaite agir sur ce sujet afin de renforcer la sécurité. Ainsi, nous adapterons les plages horaires aux horaires du RER, ce qui n'est pas le cas actuellement, en ajoutant une demi-heure le matin et le soir, de sorte que les gens aient le temps de faire les trajets à pied. Nous rétablirons l'éclairage toute la nuit sur certains axes.

**3. Caméras de surveillance : allez-vous étendre le réseau de caméras et mettre en place un système efficace d'exploitation des informations ?**

Nous allons déployer de nombreuses caméras de vidéoprotection, en priorité sur les points sensibles (gares, écoles, équipements), avec pour objectif une exploitation des images en temps réel 24h/24 via un Centre de Surveillance urbain mutualisé que nous souhaitons rejoindre.

**4. Ecoquartier Parc Princesse : comment voyez-vous sa mise en sécurité ?**

La mise en sécurité dans le parc Princesse passe par un renforcement de l'éclairage, la vidéoprotection, des patrouilles très régulières, un entretien renforcé des espaces publics.

**5. Voie publique : quelles mesures envisagez-vous pour assurer une bonne cohabitation entre les différents usagers : véhicules, cyclistes et piétons ?**

Nous souhaitons aménager des zones apaisées à 20 km/h, rénover certains trottoirs, sécuriser les passages piétons, et aménager des pistes cyclables.

**6. Gare du Vésinet–Le Pecq : quelles mesures concrètes prendrez-vous pour sécuriser et fluidifier les accès piétons, cyclables et automobiles autour de ce point d'entrée majeur de la ville ?**

Nous prévoyons de la sécurisation des accès, l'amélioration des cheminements piétons et cyclables, une action forte auprès de la RATP pour la rénovation et la réouverture du parking.

### TRANSPORTS - CIRCULATIONS DOUCES

**1. Déplacements : quelle politique globale souhaitez-vous mettre en œuvre, notamment pour les quartiers Nord et Sud et au sein du nouveau quartier Parc Princesse ? Quelle vision défendez-vous pour limiter la dépendance à la voiture individuelle ?**

Ma vision repose sur une mobilité apaisée, la réduction de la dépendance à la voiture par des cheminements sécurisés, des pistes cyclables continues et une meilleure desserte interne.

**2. Navettes ou petits bus : êtes-vous favorable à leur création pour renforcer la mobilité interne et soutenir le commerce de proximité ? Avez-vous prévu de reprendre ce dossier avec l'Intercommunalité, en utilisant les enseignements tirés de l'échec de la navette électrique, et aussi de sa réussite à Houilles ?**

Je reprendrai ce sujet, en lien avec l'intercommunalité, en tirant les enseignements des expériences passées et des réussites locales comme à Houilles. Les seniors notamment ont besoin de ces navettes pour leurs déplacements en ville.

**3. Circulations douces : vous engagez-vous à en renforcer le réseau ? Quel est votre programme de pistes cyclables ?**

Nous souhaitons un renforcement du réseau de pistes cyclables sécurisées et la continuité des itinéraires entre quartiers. Nous définirons notre programme pluriannuel en lien avec le Conseil départemental et la CASGBS.

**4. Montesson Terres Blanches 2 : ce futur lotissement est inscrit dans le PLU de cette commune depuis novembre 2025. A proximité du Vésinet, ce nouvel ensemble prévoit 700 logements, beaucoup plus que pour celui de Terres Blanches 1.**



AEB, c/o Forum des Associations  
3, Avenue des Pages  
78110 Le Vésinet

**Comment comptez-vous agir pour limiter son impact sur Le Vésinet ? Le Vésinet ne s'est pas exprimé sur ce sujet. Comptez-vous vous rapprocher du Maire de Chatou qui a exprimé des réserves en tant que Personne Publique Associée ?**

Nous agissons pour limiter l'impact sur Le Vésinet, en lien avec les communes voisines. Nous devons travailler en intelligence avec la ville de Montesson. La réouverture du parking de la gare du RER Le Vésinet Le Pecq est primordial. De plus nous devons faire respecter les règles de stationnement, de sorte que les riverains ne soient pas gênés par les voitures ventouse.

Pour limiter l'impact voiture des futures terres blanches nous augmenterons les parkings à vélo fermés (sur la parcelle de la petite gare du Vésinet Le Pecq qui nous appartient) avec un atelier vélo privé, pour inciter les habitants à changer de mode de transport (voiture à Vélo). Car les études faites au Vésinet montre que l'offre (de parking à Vélo) crée la demande (les habitants prennent leur vélo pour aller à la gare).

**5. Décisions en matière de transports et de circulation : comment entendez-vous y associer durablement les habitants et les associations ?**

**Êtes-vous favorable à la création d'une commission des mobilités douces intégrant les associations et la société civile ?**

Nous sommes favorables à la création d'une commission des mobilités douces intégrant associations et société civile. De plus, certaines associations pourront faire partie des commissions municipales en lien avec leur objet.

### **ECOQUARTIER PRINCESSE**

**1. Sécurité : comment comptez-vous l'améliorer, notamment par l'éclairage ?**

Nous sommes favorables à un éclairage aligné sur les horaires du RER (+ une demi-heure), l'extension de la vidéoprotection et une présence policière renforcée.

**2. Espaces verts et arbres : comment comptez-vous en améliorer l'entretien ?**

L'entretien est clairement insuffisant aujourd'hui, chacun (GPA ou Ville) profitant de la zone grise des réceptions partielles par la ville de certaines zones du Parc Princesse. Il conviendra de réaliser un inventaire sur les arbres existants, et leur état de santé, le programme de replantation. Une aide à toutes les copropriétés qui ont vu leurs arbres mourir faute d'entretien par leur promoteurs respectifs pourra être envisagée, en lien avec les associations. Puis nous mettons en place un entretien intensifié et rigoureux, un plan pluriannuel de plantations et suivi renforcé du patrimoine arboré.

Il conviendra donc, avant la fin du contrat de concession prévue en décembre 2026, d'actionner les garanties dues par GPA sur ces espaces verts et actionner également GPA pour qu'il fasse pression sur les promoteurs, tenus à un certain nombre d'obligations au titre du cahier des charges de cession de terrains sur les espaces privés.

**3. Cimetière : comptez-vous déménager les tombes encore actives au cimetière communal et transformer ce lieu en espace de sérénité ?**

Aujourd'hui 2 familles semblent fleurir leur tombe dans ce cimetière. Toute évolution se fera dans le respect des tombes actives et des familles, avec une réflexion sur un espace de sérénité à long terme, en lien avec les associations, notamment la Société d'Histoire du Vésinet. Mais cette évolution sera graduelle.

**4. Lien avec Le Vésinet : comment allez-vous relier le quartier Princesse au reste du Vésinet ?**

Il est prioritaire d'améliorer les accès du quartier Princesse, grâce à une piste cyclable, la réparation durable de l'ascenseur de la gare Le Vésinet-Centre, la sécurisation du sous-terrain par des caméras et un éclairage adapté.



AEB, c/o Forum des Associations  
3, Avenue des Pages  
78110 Le Vésinet

5. **Circulation et stationnement : quelles solutions préconisez-vous aux questions de circulation et de stationnement dans le quartier Princesse, déjà saturé ? Que proposez-vous pour "mieux gérer" les stationnements des non-résidents qui se garent dans le quartier Princesse uniquement pendant la journée pour aller prendre le RER ?**

Une gestion plus efficace du stationnement est indispensable, par la lutte contre le stationnement pendulaire lié au RER, et la mise en place de solutions spécifiques pour les résidents.

6. **Commerces Avenue de la Princesse : comment allez-vous les développer ? Quel parking ?**  
Cela passe par un accompagnement des commerces existants, la relance du marché, et des solutions de stationnement adaptées.

## **ENVIRONNEMENT**

1. **Patrimoine naturel, emblématique du Vésinet : quelles actions fortes comptez-vous mener pour en améliorer durablement l'entretien ?**

La reconquête du label 4 fleurs sera notre boussole. Cette reconquête mobilisera les équipes de voiries, les équipes d'espaces verts pour améliorer les 68 critères de ce label. Les thèmes de ces 68 critères sont

- 1) l'amélioration durable du cadre de vie des Vésigondins (mobiliers urbains, aires de jeux ...)
- 2) La préservation de l'environnement (plantations arbres, bio diversité évolution, fauches tardives)
- 3) La promotion et l'attractivité du territoire (fleurissement ronds point, entrée de ville ...)

### ***Rivières***

Nous prévoyons un plan pluriannuel pour les lacs et rivières.

### ***Patrimoine arboré : quelle sera votre politique de l'arbre ?***

Notre politique de l'arbre comprendra l'entretien renforcé des espaces verts, des plantations d'arbres, un accompagnement plus étroit des particuliers pour la plantation/remplacements d'arbres, ainsi qu'un guide des essences durables.

### ***Quel effort êtes-vous prêt à consentir pour améliorer la couverture arborée, en réduction constante ?***

Les études montrent que la canopée sur l'espace public est stable, mais en constante diminution sur l'espace privé depuis 50 ans. Nous prévoyons un plan de replantation, protection du patrimoine arboré existant et augmentation de la couverture végétale. Nous travaillerons étroitement avec la Fondation pour le Vésinet.

### ***Pelouses et fleurissement : quelles actions concrètes prendrez-vous pour entretenir les pelouses et remettre en œuvre une politique florale digne de l'identité du Vésinet ?***

Cette politique du fleurissement s'intègre clairement dans la reconquête des 4 fleurs. Nous prêterons une attention particulière à la programmation et au design du fleurissement des ronds-points. Nous souhaitons le retour à une politique florale ambitieuse, avec par exemple la relance de plantations de bulbes sur nos pelouses, et un entretien plus régulier des pelouses.

2. **Propreté : quelle politique souhaitez-vous mener pour assurer des trottoirs propres, sûrs et bien entretenus ?**  
La propreté et l'entretien des trottoirs doit être réalisé de manière continue et régulière. Il conviendra d'étudier le fonctionnement actuel, afin d'effectuer les arbitrages nécessaires entre internalisation et externalisation. Nous procéderons au retrait rapide des dépôts sauvages et travaillerons à l'amélioration de la gestion des déchets sur l'espace public. Une étude vigilante des marchés en cours sur ce sujet sera à effectuer, en lien avec la CASGBS.
3. **Déchets : quelle stratégie adopterez-vous pour améliorer la gestion des déchets dans l'espace public et sur les pelouses ?**

Nous travaillerons étroitement avec la CASGBS en charge de la collecte des déchets.

4. **Ramassage des ordures : comment comptez-vous réorganiser le ramassage pour améliorer l'efficacité du service et la satisfaction des habitants ?**



AEB, c/o Forum des Associations  
3, Avenue des Pages  
78110 Le Vésinet

Une adaptation sera nécessaire, pour obtenir plus d'efficacité et une meilleure satisfaction des habitants. Il conviendra d'augmenter le nombre de poubelles aux libis et pelouse des fêtes

### VIE CITOYENNE – INTERCOMMUNALITE

**1. Allez-vous continuer les dispositifs actuels : comités de quartier, conseil des anciens ? Quels nouveaux dispositifs allez-vous mettre en œuvre ?**

Les conseils de quartier seront relancés et renforcés. Leur fonctionnement sera amélioré par : des comptes rendus systématiques et publics ; un suivi précis des actions engagées ; un calendrier de réunions régulières ; une meilleure articulation avec les services municipaux et les élus. Ils deviendront de véritables outils de dialogue. En complément, nous nommerons un référent sécurité dans chaque quartier pour faire remonter les problèmes plus rapidement.

**2. Allez-vous inclure les associations d'urbanisme et de défense du site dans les commissions municipales ?**

Bien entendu, les associations seront associées aux travaux municipaux : elles seront membres des commissions municipales et des groupes de pilotage des grands projets comme celui de la place du marché qui sera lancé dès le début du mandat.

**3. Comment allez-vous tirer parti de la participation du Vésinet à l'intercommunalité ? Mutualisations des frais, obtention de subventions, réexamen des critères de répartition des dotations aux communes ?**

Nous prévoyons d'accroître le levier de la mutualisation des coûts, le renforcement de la mutualisation des moyens, la recherche de subventions, et le réexamen des critères de répartition des dotations.

**4. Allez-vous mettre en œuvre ou continuer une démarche de prise en compte de la transition écologique et décliner les objectifs du PCAET de la CASGBS ?**

Oui, avec une déclinaison concrète et pragmatique des objectifs du PCAET. Nous souhaiterions avoir un siège à la communauté d'agglomération sur la Vice présidence écologie pour la renégociation du PCAET, mais nous n'avons pas toutes les cartes en main sur ce sujet comme vous l'imaginez, face aux villes poids lourds de la CASGBS

**5. Quelle est votre position à l'égard de l'adhésion éventuelle de la ville au réseau de chaleur de la communauté d'agglomération et sur sa faisabilité ?**

Étude de faisabilité préalable, sans engagement irréaliste ou coûteux pour la commune ou les futurs abonnés. La ville du Vésinet est en effet loin de l'usine CRISTAL, ce qui peut générer des coûts importants d'extension du réseau, avec les travaux de voirie associés, et de connexion des abonnés (publics ou privés) au réseau de chaleur. Ce type d'abonnement est en général privilégié pour les équipements publics importants, tels qu'un lycée, ou un gros gymnase, ou bien les quartiers denses ayant une forte proportion de bailleurs sociaux. Le coût de l'abonnement est en effet proportionnel au nombre d'abonné, et le gestionnaire de réseau a plus de facilité pour raccorder un bailleur social, interlocuteur unique, qu'une copropriété, ce qui suppose un vote favorable en assemblée générale. Il est donc possible que l'extension du réseau soit conditionnée, sur la ville du Vésinet, à une densification que nous ne souhaitons pas.

### FINANCES

**1. Vous engagez-vous à ne pas augmenter les taux d'imposition communaux ?**

Je m'engage à ne pas augmenter les taux d'imposition communaux des taxes foncières, des taxes foncières sur les propriétés non bâties, ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

**2. Quelle est votre politique en matière de recours à l'emprunt ?**



AEB, c/o Forum des Associations  
3, Avenue des Pages  
78110 Le Vésinet

Notre stratégie repose sur un recours limité et maîtrisé à l'emprunt, rendu possible par la reconstitution progressive de l'autofinancement de la Ville. Le budget pluriannuel prévoit une augmentation de l'épargne brute, permettant de financer les investissements courants (voirie, écoles, équipements sportifs) par l'autofinancement. L'emprunt sera réservé aux projets structurants, strictement nécessaires et compatibles avec une baisse tendancielle de la dette sur la durée du mandat. La recherche systématique de subventions, de mécénat et de partenariats public-privé viendra compléter ce financement.

**3. Quelle est votre politique en matière d'externalisation des missions communales pour lesquelles ce serait pertinent ?**

Nous ne recourons à l'externalisation des missions communales que lorsque cela pertinent, efficace et économiquement justifié. Les agents de la ville font un travail formidable. Certaines tâches sans valeur ajoutée peuvent être externalisées. Il est indispensable de stopper le recours systématique à des prestataires pour des études onéreuses. Nous veillerons bien entendu à utiliser les études qui ont déjà été réalisées.

**AUTRES SUJETS QUE VOTRE LISTE SOUHAITE EVOQUER**

**Avec mon équipe, notre ambition est claire : préserver le patrimoine de notre ville-parc, renforcer la sécurité et la tranquillité des habitants et rétablir une gestion financière saine et responsable.** Ces priorités constituent le socle de notre action pour redonner au Vésinet équilibre, cohérence et vitalité.

**Pour porter ce projet, j'ai constitué une équipe compétente, rassemblant des élus issus de différents groupes et des Vésigondins engagés dans la vie associative** et issus de chacun des quartiers. Cette diversité d'expériences et de parcours permet d'aborder les enjeux de la commune avec pragmatisme et ouverture, et de transformer notre vision en actions concrètes sur le terrain.

**Notre méthode repose sur la concertation et la collaboration.** Depuis plusieurs mois, nous avons organisé des ateliers publics, des réunions d'appartement, lancé un groupe de travail citoyen sur le centre-ville et réalisé des sondages auprès des habitants. Sur le terrain, dans les quartiers, sur les marchés ou devant les écoles, ces échanges nous ont permis de mieux comprendre vos préoccupations et vos idées, et de structurer notre projet de manière réaliste et cohérente.

**Notre ambition est de transformer cette vision en projets concrets :** entretenir et protéger notre patrimoine paysager et urbain, améliorer les services du quotidien, renforcer la sécurité, soutenir les familles et les initiatives locales. Chaque mesure est pensée pour être efficace, durable et respectueuse de l'identité de notre ville-parc, en tenant compte des priorités et des contraintes financières de la ville.

**Le Vésinet allie le charme d'un esprit village à l'exigence d'une ville tournée vers l'avenir.** C'est ce mélange unique, entre tradition et modernité, qui fait sa force et qui guide notre projet pour construire une ville vivante, innovante et pleinement adaptée aux défis du futur.

**AEB VOUS REMERCIE DE VOS RÉPONSES**

**LE COMITE DIRECTEUR**



*AEB, c/o Forum des Associations  
3, Avenue des Pages  
78110 Le Vésinet*